

DECISION DU

20/03/2025

N° E25000009 /20

La présidente du tribunal administratif

**E- Décision de désignation du 20/03/2025**

**Code : 1 – Urbanisme et aménagement**

Vu enregistrée le 07/03/2025, la lettre par laquelle le maire de la commune de Morsiglia demande la désignation d'un commissaire enquêteur en vue de procéder à une enquête publique ayant pour objet :

***L'élaboration du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Morsiglia ;***

Vu le code de l'environnement et notamment ses articles L. 123-1 et suivants ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu les listes départementales d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur établies au titre de l'année 2025.

**DECIDE**

**ARTICLE 1 :** M. Antony HOTTIER est désigné en qualité de commissaire enquêteur pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

**ARTICLE 2 :** M. Jean TRAUSCH est désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

**ARTICLE 3 :** Pour les besoins de l'enquête publique, les commissaires enquêteurs sont autorisés à utiliser leur véhicule, sous réserve de satisfaire aux conditions prévues en matière d'assurance, par la législation en vigueur.

**ARTICLE 4 :** La présente décision sera notifiée à la commune de Morsiglia et aux commissaires enquêteurs.

Fait à Bastia, le 20/03/2025.

La présidente,

Signé

Anne BAUX